

**Maryse Bonnevie**

**LES ECOLES CONGREGANISTES  
DU DEPARTEMENT DE L'AIN  
AU XIX<sup>e</sup> SIECLE  
(1801-1904)**

**Thèse soutenue en vue du doctorat de Sciences de l'Education  
devant l'université Lyon II**

**sous la direction de M. Guy Avanzini**

**1996**

## **TABLE DES MATIERES**

## Table des matières

Remerciements.....	1
Liste des abréviations.....	2
<b>Introduction générale.....</b>	<b>4</b>

\* \* \*

### Première partie

## **LA RENAISSANCE DES CONGREGATIONS ( 1801 - 1823)**

Introduction.....	10
 <b>Chapitre premier : La conjoncture favorable à l'ouverture des écoles</b>	
1 - L'indigence de l'enseignement primaire dans l'Ain .....	14
2 - Les effets du concordat de 1801 dans le département de l'Ain.....	27
3 - L'enseignement primaire confié aux autorités communales (loi de 1802).....	31
 <b>Chapitre II : La renaissance</b>	
1 - L'éclosion.....	36
<i>a) L'action des élites locales.....</i>	<i>36</i>
<i>b) Assurer la durée des établissements.....</i>	<i>44</i>
2 - L'évolution.....	48
<i>a) Les difficultés de stabilisation dans les communautés indépendantes... ..</i>	<i>49</i>
<i>b) L'évolution de la question scolaire au niveau national et ses incidences     dans l'Ain.....</i>	<i>60</i>
 <b>Chapitre III : L'école congréganiste : l'école-type du début du dix-neuvième siècle</b>	
1 - L'école de la morale chrétienne .....	68
2 - Une école pour chaque classe sociale.....	74
Conclusion.....	79

Deuxième partie**L'EXPANSION DES ECOLES CONGRÉGANISTES  
(1823 - 1870)**

Introduction .....	83
<b>Chapitre IV: Les débuts de l'expansion (1823-1843)</b>	
1 - Le mouvement congréganiste féminin reconnu ( loi de 1825). .....	86
2 - La liberté de l'enseignement affermie ( loi de 1833) .....	89
3 - Les actions décisives de Mgr Devie .....	92
a) <i>La fondation d'une congrégation diocésaine: Saint-Joseph de Bourg.</i> . . .	93
b) <i>La Société de la Croix de Jésus</i> .....	95
c) <i>Les Frères de la Sainte Famille.</i> .....	100
4 - L'apparition de congrégations nouvelles. ....	103
a) <i>Les Soeurs Maristes</i> .....	103
b) <i>Les Soeurs de la Croix de Jésus.</i> .....	105
c) <i>Les Soeurs de la Providence de Portieux.</i> .....	106
d) <i>Les Petits Frères de Marie</i> .....	106
<b>Chapitre V: Les années d'or (1843-1870)</b>	
1 - Le soutien absolu de l'Etat (loi de 1850). ....	112
2 - L'apogée de Saint-Joseph de Bourg .....	115
3 - Les congrégations féminines à la conquête de l'éducation des filles . .	120
a) <i>L'extension des écoles de la Providence de Portieux</i> .....	120
b) <i>L'existence prospère et brève du Bon Pasteur de Bourg</i> .....	122
c) <i>L'évolution des écoles Saint-Charles</i> .....	125
d) <i>Les congrégations nouvellement installées</i> .....	128
e) <i>Une oeuvre nouvelle et originale: la Providence agricole</i> .....	130
4 - Le développement des écoles congréganistes de garçons .....	134
a) <i>Les Frères des Ecoles Chrétiennes</i> .....	134
b) <i>La Société de la Croix de Jésus</i> .....	135
c) <i>Les Frères de la Sainte-Famille</i> .....	136
d) <i>Les Petits Frères de Marie</i> .....	140
e) <i>Les Clercs de Saint-Viateur</i> .....	143
5 - L'épiscopat de Mgr de Langalerie et les Servantes de Marie .....	143

**Chapitre VI : Le système éducatif congréganiste**

1 - Le recrutement et la formation des maîtres .....	153
2 - L'organisation et le fonctionnement des écoles .....	166
3 - La vie des écoles .....	169

**Chapitre VII : Les freins à l'expansion congréganiste**

1 - Les manifestations d'oppositions locales .....	185
2 - Les difficultés internes des congrégations .....	191
3 - Le temps de la loi Duruy (1867) .....	201
Conclusion .....	209

\* \* \*

Troisième partie

**L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CONGRÉGANISTE  
FACE À L'ASSAUT RÉPUBLICAIN  
(1870-1904)**

Introduction .....	214
--------------------	-----

**Chapitre VIII: Les faiblesses de l'enseignement congréganiste dans l'Ain**

1 - Une opinion publique contrastée .....	217
2 - La persistance des difficultés .....	219
a) <i>L'incompétence dénoncée</i> .....	219
b) <i>Les discriminations sociales</i> .....	224
c) <i>Les difficultés financières</i> .....	228
3 - Les rivalités entre congrégations .....	234
4 - La poussée de la concurrence laïque .....	237

**Chapitre IX : La défense de l'enseignement catholique**

1 - La résistance aux lois républicaines . . . . .	245
a) <i>La formation des maîtres de l'enseignement public (loi de 1879)</i> . . . . .	245
b) <i>La gratuité et le titre de capacité (loi de 1881)</i> . . . . .	246
c) <i>La neutralité et l'obligation scolaire (loi de 1882)</i> . . . . .	251
d) <i>La laïcisation du personnel et les dispositions relatives à l'enseignement privé (loi de 1886)</i> . . . . .	258
e) <i>La fiscalité</i> . . . . .	263
2 - La sauvegarde de l'enseignement catholique . . . . .	265
a) <i>Les thèses de l'épiscopat</i> . . . . .	265
b) <i>Les soutiens</i> . . . . .	268
c) <i>La qualité de l'enseignement primaire</i> . . . . .	272

**Chapitre X : Les congrégations au début du vingtième siècle**

1 - La législation . . . . .	280
2 - L'école catholique dans l'opinion . . . . .	281
a) <i>Le soutien populaire</i> . . . . .	281
b) <i>Maintenir ou fermer les écoles congréganistes</i> . . . . .	285
3 - La réorganisation . . . . .	289
a) <i>La reconversion</i> . . . . .	289
b) <i>La sécularisation</i> . . . . .	290
c) <i>L'expatriation</i> . . . . .	293
Conclusion . . . . .	297

<b>Conclusion générale</b> . . . . .	<b>300</b>
--------------------------------------	------------

\* \* \*

**ANNEXES**

I - Congrégations enseignantes représentées dans l'Ain au dix-neuvième siècle . . . . .	307
II - Enquête du Cardinal Fesch (1804) . . . . .	321
III - Questionnaire du préfet Du Martroy . . . . .	322
IV - L'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes et les nouvelles écoles à la Lancaster cités au tribunal de l'opinion publique . . . . .	324
V - Le catéchisme impérial . . . . .	328

VI - Lettre aux instituteurs, loi du 28 juin 1833 .....	330
VII - Visites pastorales de Mgr Devie .....	332
VIII - Règlement du pensionnat de Belmont rédigé par Gabriel Taborin, fondateur des Frères de la Sainte-Famille .....	336
IX - Extraits des statuts des Frères de la Sainte-Famille, approuvés par Mgr Devie, évêque de Belley, le 15 août 1838 .....	339
X - Instruction pastorale et mandement de Mgr l'évêque de Belley pour le carême de 1843 .....	341
XI - Prospectus diffusé dans l'Ain à l'occasion de l'ouverture de la maison du Bon Pasteur de Bourg .....	343
XII - Extraits de la convention passée entre Gabriel Taborin et Jean-Marie Vianney pour la fondation de l'école gratuite d'Ars .....	346
XIII - Extraits du guide des écoles à l'usage des Petits Frères de Marie .....	350
XIV - Extraits du guide des Frères de la Sainte-Famille .....	352
XV - Dénombrement des élèves de l'ouvrier de Pont-de-Vaux .....	355
XVI - Tableau des signes en usage dans les écoles des Frères de la Sainte-Famille .....	356
XVII - Jeu de lecture pour les écoles des Servantes de Marie .....	357
XVIII - Questionnaire de visite annuelle des écoles en usage chez les Frères de la Croix de Jésus .....	359
XIX - Extraits de la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Belley sur l'instruction religieuse des enfants et mandement pour le saint Temps de carême de l'an de Grâce 1883 .....	362

\* \* \*

## SOURCES ET TRAVAUX

### Sources

Archives publiques .....	366
Archives privées .....	369

<b>Documents audiovisuels</b> .....	<b>372</b>
-------------------------------------	------------

### Travaux

Documentation spécifique .....	372
Le dix-neuvième siècle .....	373
Le département et le diocèse .....	378
Les écoles et les congrégations .....	380

<b>Table des matières</b> .....	<b>386</b>
---------------------------------	------------

### **Cartes**

L'Ain et ses chefs-lieux. ....	3
L'extension des écoles de la Providence de Portieux .....	121

### **Iconographie**

Le brevet de capacité de Gabriel Taborin .....	<b>140</b>
Lettres d'obédience .....	149-151

\* \* \*

### Conclusion.

Si, en fin de compte, l'école congréganiste a laissé dans les mémoires des impressions diverses, c'est bien parce que, au nom d'une finalité unique, elle s'est développée sous des formes variées. Cette originalité a fait sa faiblesse et sa force. Il résulte, pour qui s'attache à la connaître, que l'école congréganiste ne peut être ramenée à un modèle unique.

De toute évidence, l'école congréganiste fut tributaire des régimes politiques du dix-neuvième siècle: ils contribuèrent successivement à sa réapparition, puis à son expansion, et enfin à son recul. La société rurale était alors massivement chrétienne, les vocations furent nombreuses dans tous les milieux; la volonté de christianiser se manifesta au sein de toutes les couches sociales, dans tous les secteurs éducatifs. L'école congréganiste se présente aujourd'hui comme la face émergée d'un système complexe, original. Fort dans sa communion autour d'un projet unique de société, dans ses initiatives étendues, ce système devint néanmoins vulnérable non seulement en raison de son organisation morcelée mais encore par sa résistance à l'évolution générale de la société. Ainsi, l'histoire de l'école congréganiste est aussi l'histoire d'une transformation, celle de l'éducation accompagnée de la modification du statut de l'enfant.

A ses débuts, l'école primaire congréganiste, devant l'inexistence et à la précarité des moyens de scolarisation existant dans l'Ain, prit en charge l'éducation de manière durable. L'Eglise avait l'autorité spirituelle et morale; dans la société rurale de l'Empire et de la Restauration, les gens ont eu naturellement confiance. Après les désordres révolutionnaires, cette école représentait la sécurité, la stabilité auxquelles aspiraient le clergé, les notables, mais aussi une large partie des populations de l'Ain.

L'élan donné au mouvement scolaire congréganiste reconduisit le modèle éducatif de l'Ancien Régime. La période révolutionnaire avait duré environ une décennie, suffisamment pour produire le trouble et la peur, mais trop peu pour mettre en place des moyens nouveaux et fiables en matière d'éducation populaire. La renaissance des congrégations fut au début du siècle un phénomène rassurant.

Les régimes qui se succédèrent jusqu'en 1870 admirèrent et favorisèrent

la liberté de l'enseignement primaire. L'ouverture des écoles, la généralisation progressive de l'enseignement furent réalisés dans ce contexte. Le système des rétributions, la responsabilité confiée aux communes, l'offre et la demande donnèrent au développement de l'enseignement primaire les caractéristiques d'un marché de l'éducation peu lucratif souvent, mais neuf. Ce fut un des facteurs de l'expansion.

Vers 1870, les possibilités d'ouvrir de nouvelles écoles diminuèrent considérablement ; elles contribuèrent ainsi au déclin de l'enseignement congréganiste.

L'expansion de l'enseignement congréganiste peut encore s'expliquer par l'accroissement du nombre des congrégations. Elles furent le produit d'initiatives variées. La société du dix-neuvième siècle était fractionnée; la naissance jouait un rôle déterminant. Les clivages liés au sexe et au rang dressaient des barrières entre les classes; en même temps ils établissaient des repères. Or, naturellement, les fondateurs, les supérieurs généraux étaient issus de milieux divers. Cette organisation traditionnelle fut logiquement conservée et reproduite. Pour maintenir cet ordre aux limites difficilement franchissables, l'école congréganiste, dans sa pluralité, se conforma volontiers à la hiérarchie sociale.

Si l'on considère qu'une congrégation enseignante était une association de célibataires religieux, actifs, soumis à une règle et à l'autorité de l'Eglise, il est aisé de comprendre les avantages qu'elle put représenter aux yeux de l'autorité et de la population, face aux enseignants laïques, isolés, chargés de famille, et en ce qui concerne les hommes, parfois peu dociles. Mais il ne faut pas perdre de vue que tout groupe humain, quelque soit sa nature, a besoin de ressources pour vivre. Unis par une même règle et travaillant dans une même direction, les congréganistes durent, par le fruit de leur travail, non seulement garantir la vie de la communauté mais encore assurer son renouvellement et accroître ses biens. Les congrégations qui n'eurent pas le souci constant d'une gestion habile rencontrèrent des difficultés parfois insurmontables. Les apports financiers des membres, les dons et legs entrèrent pour une bonne part dans les revenus des congrégations, les rémunérations versées par les communes aux instituteurs congréganistes publics également, mais les rétributions versées par les familles fournirent des ressources considérables. Les responsables eurent donc intérêt, à la fois pour

répondre à la volonté des parents plus aisés qui voulaient une école sélective et pour assurer la pérennité de leur institution, à développer des procédés de scolarisation discriminatoires. Pour les mêmes raisons, ils avantageaient, par la nomination des enseignants les plus aptes, les communes les plus riches ou les classes les plus lucratives. Cette conduite, qui entérina les différences entre classes nanties et milieux populaires, entre communes riches et pauvres bourgades apporta avec le temps des arguments solides à l'adversité. Au fil du temps, passée la période de l'élan post-révolutionnaire qui avait été marquée d'une sorte de détachement des questions matérielles au profit d'un combat à mener pour la gloire de l'Eglise et le salut des âmes, les congrégations les plus prospères, donnèrent à croire à leur entourage que la préservation de leurs moyens d'existence et le souci de la prospérité avaient pris le pas sur leur engagement primitif: l'éducation chrétienne et l'instruction du peuple.

Finalement, les congrégations n'échappèrent pas à ce fonctionnement des institutions qui veut que, dans la durée, les questions de survie dirigent les actions autant, si ce n'est davantage, que les objectifs qui ont justifié leur apparition. En fait, même si leurs membres vivaient fort modestement, les congrégations enseignantes, par la réussite, ont eu tendance à s'embourgeoiser. L'organisation de l'enseignement en France permettait alors l'édification d'un système sélectif peu équitable; les congrégations l'exploitèrent. Sur ce point, elles furent vigoureusement contestées.

Le siècle passé a vu s'opérer une lente révolution: celle de l'école. Education et instruction furent longtemps considérées comme une affaire familiale et privée, placée sous l'autorité paternelle. L'évolution globale de la société, entraînée par les progrès scientifiques et techniques, animé par les idéologies, modifia la demande des familles et des autorités en matière d'éducation et d'instruction. Cette demande concerna tout d'abord les garçons, puis, avec un retard important, les filles, dans le sens de la généralisation et de la qualité. La responsabilité de l'éducation se déplaça peu à peu: la charge qui incombait à la famille devint de surcroît imputable à la collectivité et à l'Etat. Cette transformation du statut de l'école fut suivie par les congrégations de l'Ain à des degrés divers. La société, dans sa globalité, ne fut pas toujours d'accord, comme nous le savons, sur la nature de l'école et la question de l'éducation religieuse.

La formation des maîtres prit une place prépondérante. Les maîtres laïques, préparés à l'enseignement à l'école normale de Bourg à partir de 1832, se répandirent dans l'Ain au rythme de petites promotions annuelles. Ils avaient reçu une formation pédagogique de deux puis trois années. Ce corps enseignant naissant se posa comme concurrent des instituteurs congréganistes. Le fonctionnement des congrégations ne permettait pas à leurs membres une longue préparation à l'enseignement dans un lieu spécifique, en l'occurrence le noviciat. L'accent fut mis sur la formation mutuelle des maîtres religieux au sein des écoles congréganistes. A l'inverse, l'absence de lieu de formation pour les institutrices laïques et l'abondance des vocations féminines à la vie religieuse furent bénéfiques à l'expansion des écoles congréganistes de filles. Les congrégations enseignantes de l'Ain, suivirent, à des degrés divers, selon leur intérêt pour la question et leurs moyens, les progrès de la pédagogie. C'est seulement à partir des années 1840 et de manière croissante que la formation et les techniques d'apprentissage devinrent un objet de préoccupations pour certains supérieurs généraux. Largement guidées par le modèle lasallien et la méthode simultanée, augmentée des apports de la méthode mutuelle, les écoles congréganistes ont mis en place un enseignement qui ne pouvait, en somme, être très éloigné de celui des écoles tenues par les laïques. Cependant, s'il l'on garde en mémoire la gestion des écoles et du personnel congréganiste qui apparaissait soumis à l'arbitraire des supérieurs, il existait probablement des écarts significatifs d'une école à l'autre dans la qualité de cet enseignement. Dans une société qui se préoccupait de plus en plus de l'homogénéité du curriculum scolaire, cette gestion des écoles congréganistes s'avéra, dans certaines circonstances, tout à fait inadaptée. Malgré tout, lorsque l'exigence du titre de capacité pour enseigner apparut en 1881, le taux important de réussite aux épreuves dans les rangs des enseignants religieux laisse penser qu'ils avaient généralement un bon niveau d'instruction.

Certaines congrégations produisirent leurs manuels scolaires. La formation des enseignants congréganistes et la direction des écoles donnèrent lieu à la publication de guides pour les maîtres très détaillés; ils sont la preuve de l'évolution de la pensée pédagogique au sein des congrégations. Cependant, il est important de souligner que pour l'Ain, les fondateurs et les supérieurs généraux ne furent pas des théoriciens de la

pensée pédagogique. Hommes et femmes intelligents et réalistes, ils tentèrent de traiter de manière efficace et judicieuse les problèmes éducatifs dont ils furent saisis.

Ce furent encore la demande croissante d'instruction et la nécessité de l'efficience qui permirent de modifier et d'affiner les méthodes d'éducation et d'enseignement. Le souci du respect de l'enfant vit le jour, au fil du temps, dans la conduite de la classe. Très progressivement et très irrégulièrement sans doute, la brutalité céda la place à une forme d'autorité plus douce mais néanmoins sévère. Il n'en demeure pas moins que l'enfant conserva tout au long du dix-neuvième siècle son image de "cire molle", d'être vulnérable exposé à toutes les déviances. L'école congréganiste fut un lieu de rites. L'éducation, même avec des méthodes adoucies et plus élaborées, ressemblait à un façonnage, agissait sur le comportement extérieur et visible de l'enfant pour conformer sa personnalité au modèle de l'adulte voulu. Il est certain que les conditions matérielles de l'enseignement, en l'occurrence les moyens modestes et les classes très nombreuses, ne laissèrent pas entrevoir aux maîtres de l'époque la possibilité d'un autre type d'enseignement.

L'école primaire du dix-neuvième siècle et donc l'école congréganiste furent prédéterminantes. Nous ne reviendrons pas sur la finalité religieuse de cette dernière. En revanche, il est important de s'attarder sur les finalités sociales. L'école congréganiste prépara à la vie d'adultes des petits garçons et des petites filles, dans des lieux distincts, en cultivant la différence des rôles. Il s'agissait de donner aux garçons l'instruction présumée nécessaire à leur rang et à leur fonction future et l'éducation morale qui feraient d'eux de bons pères de famille chrétiens, d'honnêtes travailleurs, bien intégrés dans leur classe sociale d'origine, soumis aux lois et respectueux de l'autorité. En ce qui concerne les petites filles, la finalité fut radicalement différente. Chargées de la vie quotidienne du foyer et de l'éducation des jeunes enfants, les filles furent préparées à devenir épouses et mères, à obéir à leur mari, à entretenir et transmettre la foi chrétienne, à accomplir les tâches domestiques. Selon leur milieu d'origine, elles fréquentèrent le pensionnat, l'externat ou l'ouvrier, leur éducation à l'école congréganiste fut plus ou moins relevée, mais la finalité demeura, malgré tout, identique, liée au statut social des femmes de cette époque.

L'école primaire congréganiste a eu le souci et le mérite de l'insertion sociale. Dans l'Ain, elle a créé l'enseignement primaire féminin. A la fin du

siècle, dans les nombreuses écoles communales de filles, il ne restait plus à l'Etat qu'à remplacer le personnel religieux par des institutrices laïques. Les congrégations avaient réalisé le long travail d'implantation des petites écoles rurales, avec peu de moyens; beaucoup de maîtresses de ces écoles s'acquittèrent de cette tâche avec une grande abnégation. L'école congréganiste se développa encore et se diversifia jusqu'à la prise en charge éducative des enfants handicapés sociaux, physiques, mentaux. On lui doit d'avoir mis en place et développé un enseignement spécial, adapté, pour des enfants dont l'Etat ou les autorités civiles ne se préoccupaient guère. En ce sens, les congrégations furent innovantes.

Cependant, en ce qui concerne l'enseignement primaire ordinaire, il n'y eut pas l'ambition de réaliser une promotion par l'école. Lorsqu'un enfant montrait des dispositions supérieures à son rang, des qualités morales et une foi vive, qu'il était jugé valeureux et méritant, les enseignants congréganistes tentèrent de l'orienter vers l'engagement religieux ou la carrière ecclésiastique, c'était un service rendu à l'Eglise mais aussi l'accès à une position meilleure. L'école congréganiste fut à la fois conservatrice et pragmatique. A ce sujet, une comparaison peut être établie. A la fin du siècle, avec les lois républicaines, l'école laïque eut un fonctionnement similaire. C'est dans les rangs du peuple, parmi les enfants les plus travailleurs, les plus aptes à servir la foi laïque que furent recrutés les maîtres de la République. A la fonction d'instituteur et d'institutrice, venus de l'école catholique ou de l'école laïque, s'attacha la notion de sacerdoce. Il ressort que dans les principes éducatifs du dix-neuvième siècle, les hommes et les femmes furent toujours redevables, selon les circonstances, à l'Eglise ou à l'Etat, de l'éducation qui leur avait permis de s'élever. Eduquer et instruire étaient un devoir. Les bénéficiaires devaient remercier, servir, transmettre.

L'école laïque fut une force réactive s'élevant contre l'école congréganiste, mais dans chaque parti, les autorités voulurent peser sur le gouvernement des esprits. On attribuait alors à l'école, exclusivement, le pouvoir immense de construire la cohésion sociale et de réduire la barbarie.

L'oeuvre congréganiste fut remarquable mais inégale. Sa finalité chrétienne lui conféra l'unité; en réalité elle apparaît aujourd'hui comme une somme d'initiatives originales et nécessaires, de réalisations utiles et complémentaires. Elle laisse l'image d'une mosaïque d'écoles au dessin bien

ajusté et contrasté. Il est clair qu'au terme de ce travail les questions qui se posent à nouveau vont bien au-delà des réponses apportées. De nombreuses interrogations sont demeurées sans réponse, en même temps que des pistes de recherche plus fines s'ouvraient au fur et à mesure que la recherche avançait.

A ce jour, et au terme provisoire de ce travail, nous pensons que les congrégations enseignantes firent preuve, paradoxalement, d'une grande souplesse, d'une étonnante capacité d'adaptation aux besoins de leur temps mais aussi d'une singulière rigidité vis à vis de l'évolution des mentalités et des comportements. L'école congréganiste, en ce qui nous concerne, nous inspire selon les circonstances, de la sympathie, de la considération mais aussi parfois de l'irritation ou de l'incompréhension, comme on peut en éprouver pour un grand nombre d'œuvres humaines, en aucun cas un sentiment de rejet. L'école congréganiste, plus que jamais, aiguise notre curiosité. Cette institution remarquable a consacré et même usé ses forces à convertir le siècle, pourquoi ne s'est-elle pas laissée convertir à la modernité?

\* \* \*